

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1413-2023, 6 septembre 2023

CONCERNANT la nomination de monsieur Dany Roy comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Dany Roy, sous-ministre adjoint, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, au traitement annuel de 187 982 \$ à compter du 25 septembre 2023;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Dany Roy comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

La secrétaire générale associée et greffière adjointe du Secrétariat du Conseil exécutif,
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

80681

Gouvernement du Québec

Décret 1414-2023, 6 septembre 2023

CONCERNANT la nomination de madame Josée Lepage comme sous-ministre adjointe au ministère de la Famille

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Josée Lepage, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de la Famille, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 11 septembre 2023;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Josée Lepage comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

La secrétaire générale associée et greffière adjointe du Secrétariat du Conseil exécutif,
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

80682

Gouvernement du Québec

Décret 1415-2023, 6 septembre 2023

CONCERNANT la nomination de monsieur Patrick Thierry Grenier comme sous-ministre adjoint au ministère de la Famille

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Patrick Thierry Grenier, sous-ministre associé au ministère de la Justice, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Famille, au traitement annuel de 217 754 \$ à compter du 18 septembre 2023;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Patrick Thierry Grenier comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

La secrétaire générale associée et greffière adjointe du Secrétariat du Conseil exécutif,
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

80683